ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 21681

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la proposition formulée dans le manifeste de l'association des administrateurs territoriaux de France intitulé « 80 propositions sur la gouvernance, les compétences et les finances territoriales » consistant à favoriser les passerelles au sein du secteur public et entre secteur public et secteur privé en s'appuyant sur la création et la promotion d'un portefeuille de compétences transposables. Il lui demande son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

La création du compte personnel d'activité dans le secteur privé et sa transposition à venir dans la fonction publique est l'un des moyens de favoriser cette mobilité entre secteur public et secteur privé et au sein du secteur public. Par ailleurs, les répertoires des métiers en vigueur dans le secteur privé et dans les trois versants de la fonction publique mettent en correspondance les métiers requérant des qualifications comparables ou homologues.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21681
Rubrique : Collectivités territoriales
Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique
Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mars 2013, page 3238
Réponse publiée au JO le : 25 octobre 2016, page 8909